

Hégésippe Simon, précurseur de la démocratie

PAR GUY BRETON

Il y a quelques années, un jeune homme venait apporter aux organisateurs d'une exposition de sculpture et de peinture moderne qui se tenait à Mühlheim (Allemagne de l'Ouest), une composition en métal intitulée Le Chien Mort. Les membres du jury examinèrent l'oeuvre et poussèrent des cris d'enthousiasme, cependant que les critiques s'extasiaient.

Après quoi le Chien mort obtint un prix spécial pour « l'audace de sa conception et la simplicité de ses lignes... ».

Or, le lendemain, le jeune homme révéla que l'oeuvre considérée comme géniale par les membres du jury, n'était rien d'autre qu'un morceau de ferraille qu'il avait trouvé dans un terrain vague, avec quelques amis.

Cette petite histoire est bien réconfortante. Depuis quelques années, il semblait que le droit à la mystification fût réservé aux chefs d'État et aux politiciens. La courageuse réaction des étudiants de Mühlheim fait cesser une insupportable injustice. Dans un monde libre, le droit à la farce ne doit pas être le privilège de quelques personnages officiels.

Hélas ! bien des gens ont oublié jus qu'où ils pouvaient « aller trop loin ». Aussi pour donner une idée de leurs possibilités aux amateurs qui manqueraient d'imagination, nous faisons-nous un devoir de rappeler ici l'une des plus célèbres mystifications du siècle.

En décembre 1913, un spirituel journaliste de l'*Éclair*, Paul Birault, ayant étudié les parlementaires avec le soin d'un entomologiste, conclut qu'ils étaient pour la plupart ignorants, stupides, prétentieux et avides de publicité : « A un amour immodéré du bruit dans le vide, notait-il, s'ajoute une incurable légèreté d'esprit qui rend nos hommes d'État incapables d'étudier même superficiellement une question quelconque, et une vanité qui ne leur permet pas de soupçonner qu'on puisse se moquer d'eux. Qu'on présente donc à un politicien le plus grossier panneau de réclame et il y donnera tête baissée...

Voulant établir la preuve de ce qu'il avançait, il inventa un personnage, Hégésippe Simon, auquel il donna le titre vague de « précurseur », fit imprimer un papier à lettres à en-tête « Comité d'initiative du centenaire d'Hégésippe Simon », orné de cette belle devise: « *Les ténèbres s'évanouissent quand le soleil se lève.* »

Et il envoya la lettre suivante à un certain nombre de parlementaires radicaux :

*« Monsieur le Député,
Grâce à la libéralité d'un généreux donateur, les disciples d'Hégésippe Simon ont enfin pu réunir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument qui sauvera de l'oubli la mémoire du précurseur.
Désireux de célébrer le centenaire de cet éducateur de la démocratie avec tout l'éclat d'une fête civique, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser à vous inscrire parmi les membres d'honneur du Comité.
Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'hommage de notre profond et respectueux dévouement ».*

Après quoi Paul Birault attendit les réponses. La première émana de Paul Meunier, député de l'Aube : « *Je m'empresse de vous faire savoir que j'accepte avec grand plaisir le titre de membre d'honneur du comité d'initiative du centenaire d'Hégésippe Simon.* »

Suivit l'accord du député des Pyrénées-Orientales, M. Dalbiez: « *Si je suis à Paris au moment de l'inauguration du monument, je me ferai un plaisir d'assister à cette cérémonie, mais je suis certain que vous trouverez parmi les parlementaires une personnalité plus qualifiée que moi pour prendre la parole.* »

Le jeune député Félix Chautemps accepta sans sourciller.

Paul Birault décida de relancer les retardataires. Il adressa à ceux-ci une lettre de rappel :

*« Monsieur le Député,
« Le comité me charge de rappeler à votre bienveillante attention la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 20 août dernier, par laquelle nous sollicitons votre inscription comme membre d'honneur du Comité du centenaire d'Hégésippe Simon. Nous avons déjà reçu l'adhésion de MM. Dalbiez, Paul Meunier et Félix Chautemps. Dans l'espoir que vous voudrez bien vous associer au juste hommage rendu à l'une des plus pures gloires de notre démocratie, nous vous prions d'agréer l'hommage de notre respectueux dévouement. »*

Six nouveaux députés vinrent s'inscrire au livre d'or d'Hégésippe. M. René Besnard, représentant de l'Indre-et-Loire, demanda à s'inscrire au comité d'honneur. Le député de la Creuse montra le même enthousiasme: *« Je suis très heureux de pouvoir m'associer à l'hommage que vous voulez rendre à la mémoire du grand démocrate qu'était Hégésippe Simon. »*

Un député de l'Indre, oublié par Birault, adressa spontanément son adhésion: *« J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me compter, comme mes collègues Dalbiez, Meunier et Chautemps, au nombre des membres d'honneur du Comité du Centenaire d'Hégésippe Simon. »*

Une réponse venant d'un futur président du Conseil dépassa les espérances de Paul Birault: *« J'accepte avec d'autant plus de plaisir que j'ai bien connu Hégésippe Simon, ce grand Français paré de toutes les vertus républicaines. »* Birault resta un instant rêveur avant de reprendre sa plume.

Les sénateurs ne sont pas oubliés

Cette fois, le journaliste entreprit d'explorer le Sénat. Les membres de cette vénérable Assemblée se montreraient-ils moins républicains que leurs collègues élus au suffrage universel ? Ne partageaient-ils pas la même foi en la démocratie et les immortels principes ? A cent membres du Palais du Luxembourg, Birault

écrivit la même lettre, accompagnée de ce post-scriptum : « *La pierre élevée à la mémoire de votre illustre compatriote sera érigée à...* (Ici une localité du département représenté par le destinataire). »

- Chacun aura à coeur d'honorer la mémoire de son illustre concitoyen. Il ne pourra se dérober à ce devoir, expliqua Paul Birault. De sorte que le précurseur de la démocratie vit successivement le jour dans quarante-huit départements différents. Mme Birault, complice de son époux, objecta :

- S'ils confrontent leurs lettres, ils comprendront que c'est une plaisanterie.

Pourquoi parleraient-ils entre eux ? Les députés, c'était différent, Hégésippe Simon appartient à la république toute entière. Mais au Sénat, il est la seule propriété du représentant de son département d'origine.

C'était logique. Le courrier qui s'amoncela bientôt sur le bureau de Birault démontra surabondamment la justesse de son raisonnement. Sur quarante-huit sénateurs sollicités, dix-sept répondirent favorablement. Un ancien président du Conseil, M. Serrien, s'excusait de ne pouvoir participer à l'inauguration fixée au 31 mars :

« *J'accepte bien volontiers mais je ne saurais vous promettre d'assister à la cérémonie en l'honneur d'Hégésippe Simon. Mon âge et l'état de ma santé ne me permettent plus guère les longs voyages et les banquets...* »

- Voici un véritable démocrate ! s'esclaffa Birault. La tradition ne veut-elle pas que toute manifestation républicaine se termine par un gueuleton ?

Son collègue des Hautes-Pyrénées, répondant au doux nom de Petitbidou, poussa plus avant l'obligeance : « *J'assisterai à la fête du 31 mars. Je prendrai la parole. Je vous prie de m'adresser au Sénat tous les documents relatifs à la vie de votre Maître...* »

Le vice-président du Sénat, M. Maurice Faure, qui avait occupé le fauteuil de ministre de l'instruction publique, manifestait le même souci de s'instruire: « *J'accepte de grand coeur mais je vous serais obligé de bien vouloir me faire tenir une notice sur l'oeuvre d'Hégésippe Simon. Merci d'avance.* »

Le député de l'Oise, un certain Dupont, exprima ses regrets de ne pouvoir assister à la cérémonie. A cause d'une faute involontairement introduite par Birault dans l'orthographe du village natal prê-

té au grand homme : « Vous m'avez demandé, le 29 décembre dernier, de m'inscrire parmi les membres d'honneurs du Comité qui se préoccupe de célébrer en mars prochain, à Guinecourt, le centenaire de l'Éducateur Hégésippe Simon. C'est sans doute parce que je suis sénateur de l'Oise, et que vous placez Guinecourt dans ce département, que vous m'avez fait cette flatteuse proposition. Permettez-moi, tout en vous remerciant, de me récuser pour les raisons suivantes : Hégésippe Simon n'est pas originaire de l'Oise, étant de Guinecourt. Il était du Pas-de-Calais. Pour que nous puissions ici le revendiquer pour un des fils de la Picardie, il eût fallu que ce glorieux Artésien fut né à Guignecourt, ce qui n'est pas, hélas. Avec mes regrets... »

Le résultat dépassait largement les espoirs du mystificateur. Pour ne pas susciter de jalousie, Paul Birault adressa le même circulaire aux conseillers généraux. Avec autant de succès. La réputation du père de la démocratie dépassa bientôt les sphères politiques. Différents journaux locaux allèrent même jusqu'à annoncer l'inauguration prochaine de la statue du grand méconnu dont les yeux s'étaient ouverts sur le ciel de leur région.

Mais qui est donc Hégésippe Simon ?

Enhardi par ses premiers succès, Paul Birault n'hésita pas à demander au ministre du Commerce, M. Massé, de patronner l'inauguration. Plus prudent que ses collègues, le ministre chargea un inspecteur de la Sûreté de lui fournir quelques renseignements sur le comité qui se proposait de célébrer la mémoire d'un démocrate dont le nom lui était inconnu. Le policier mena une discrète enquête qui le conduisit rue Tardieu, au pied du Sacré-Coeur. Au numéro indiqué, il trouva l'imprimerie gérée par les Birault. Il posa quelques questions :

- Cet Hégésippe Simon... rappelez-moi donc sa date de naissance ?
- Mais, si on célèbre son centenaire en 1914, je pense qu'il doit être né en 1814.

L'évidence de la réponse n'apaisa pas les soupçons du fonctionnaire. Sans se montrer trop formel dans son rapport, il recommanda la prudence. On consulta les dictionnaires et les encyclopédies, où le nom d'Hégésippe Simon demeura introuvable. Cela parut suspect.

On décida donc d'afficher une note à l'entrée de la grande salle du Sénat :

« Le sieur Birault, signataire de la circulaire relative à un "Comité d'initiative pour le centenaire d'Hégésippe Simon", ne possède aucun bureau rue Tardieu n° 4 contrairement à l'indication de l'entête de la circulaire. A cette adresse se trouve seulement une petite imprimerie au rez-de-chaussée, tenue par la femme de Birault et que l'on peut, à la rigueur, considérer comme étant le siège du Comité. Le loyer annuel de ce pauvre local est de trois cents francs.

« M. Birault occupe, non loin de là, rue Durantin, n° 15, un petit logement d'un loyer de quatre cents francs. Là, il n'a pas été possible de recueillir des renseignements précis sur son genre d'existence que personne ne connaît. Âgé de 40 à 45 ans, il se dit journaliste sans jamais indiquer la feuille où il écrit. L'impression générale est qu'il s'agit d'un pauvre hère en quête de quelque moyen plus ou moins licite de gagner quelques billets de mille francs.

« Quant au Comité d'Hégésippe Simon, il est totalement inconnu et il semble qu'Hégésippe Simon ne le soit pas davantage (*sic*) bien que désigné comme un éducateur de la démocratie.

Il convient donc de s'abstenir d'entrer en relation avec M. Birault. Au surplus, il est facile de savoir si les députés indiqués comme faisant partie du Comité ont réellement accepté. »

Birault recevait néanmoins cette adhésion tardive du sénateur de la Nièvre. Il avait choisi pour ce département la petite commune de **Poil** comme village natal de son héros. Ce qui donna une saveur particulière à la réponse du sénateur comte d'Aulnay :

« Je vous autorise bien volontiers à m'inscrire parmi les membres d'honneur du comité du centenaire d'Hégésippe Simon ; mais, à mon vif regret, je prévois qu'il me sera sans doute difficile de me trouver à Poil le 31 mars 1914. »

Ce joli billet, ajoute Birault, « rappelait par son ton agréablement badin les petits modèles légers du dix-huitième ».

Tout finit par une chanson

Certains sénateurs particulièrement consciencieux se livraient de leur côté à des recherches dans les archives de leur département. En pure perte. Un sénateur de Seine-et-Marne, M. Régismansel,

s'informa auprès de Birault :

« Je n'ai pas trouvé trace de la naissance d'Hégésippe Simon à Fontainebleau. Ne vous seriez-vous pas trompé de ville ? »

Le facétieux rédacteur de l'*Éclair* estima qu'il était temps de mettre un point final à la plaisanterie. Il décida de se séparer de son héros. Non sans regret, il l'avoua par la suite : « J'avais fini par croire moi-même à son existence à force d'entendre les hommes d'Etat prononcer son nom. Je m'imaginai volontiers ses traits placides, son regard calme, son visage encadré d'une barbe vénérable ». Le 21 janvier 1914, il révéla la mystification dans les colonnes de son journal. Toute la France éclata de rire. Un chansonnier inscrivit même des couplets à son répertoire :

*Il fit tout jeune ses débuts politiques
En se faisant sous la Révolution
Guillotiner pour la Grand'République
C'est ce qui fit la gloire de son nom
Un peu plus tard, cet aigle au coeur de bronze
En quarant'huit se faisait fusiller
Et finalement c'est en soixante et onze
Qu'il succombait parmi les Fédérés
Ah ! Ah ! mes bons amis chantons
La gloir' d'Hégésippe Simon.*

La France cessa bientôt de rire, Hégésippe Simon venait à peine d'entrer dans le néant qu'éclatait la guerre mondiale. Les premiers coups de canon devaient marquer la fin de cette Belle-Époque où tout finissait par une chanson.

Guy BRETON



Le mystificateur avait choisi la petite commune de Poil dans la Nièvre pour lieu de naissance du célèbre « précurseur », ce qui aurait permis l'érection d'un monument à Hégésippe Simon, né à Poil ! (Ph. René Dazy)

Source :
HISTORAMA hors série n° 47
Pages : 111-115.